
Opération "Moins de piles dans les ordures ménagères"

Mâconnais Beaujolais Agglomération

67 Esplanade du Breuil

Cs 20811

71000 Mâcon

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Marie Pierre Marchand

mp.marchand@camval.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Adhérente au Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement (SMET) Nord Est 71, la CAMVAL voit ses ordures ménagères méthanisées et compostées depuis janvier 2015, dans l'usine ECOCEA de Chagny.

La présence de piles dans les déchets apportés par la CAMVAL compromettra le fonctionnement de l'usine en l'empêchant d'atteindre ses objectifs qui sont la valorisation du gaz et la production de compost normé. Celui-ci sera enfoui au même titre qu'un déchet. Ces dysfonctionnements auront un coût économique et écologique très important, qui se répercutera sur le coût du traitement de nos déchets facturé par le syndicat.

La CAMVAL souhaite donc mettre en œuvre tous les moyens permettant à l'usine ECOCEA de réaliser les performances prévues, sachant que :

- ses performances de collecte des piles sont stables depuis plusieurs années
- au niveau national, seule 1 pile sur 3 est collectée pour être recyclée (!)
- des caractérisations d'ordures ménagères ont révélées la présence de piles dans les ordures ménagères.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Limiter la quantité de piles dans les ordures ménagères en développant des corbeilles à piles et donc une collecte accessible 24/24 sur une soixantaine de points d'apport volontaire de tri sélectif.

Retrouver les meilleures performances de collecte des piles de ces dernières années soit entre 7.5 et 8.5 tonnes.

Résultats quantitatifs

A part la 1ère corbeille mise en place lors de la semaine européenne du développement durable, les corbeilles ont commencé à être implantées depuis fin juillet.

Début novembre 2015, 41 corbeilles à piles ont été installées sur 23 communes.

En 4 semaines, 140 kg de piles ont été collectées, à raison d'une à deux fois par mois.

Distribution en parallèle d'outils gratuits dans les communes (pour la mairie ou l'école principalement)

Résultats qualitatifs

Une action bien accueillie par les communes et les usagers puisque c'est un nouveau service qui leur est apporté.
En effet, tous n'ont pas le réflexe de les emporter quand ils se rendent au supermarché ou en déchèterie.

MISE EN OEUVRE

Planning

Juillet 2014 : Emergence de l'idée lors d'une visite "charte des communes exemplaires" ;

28 août 2014 : Présentation en Bureau Permanent et validation de l'action par les élus ;

Janvier 2015 : Lancement d'une consultation "fourniture et livraison de contenants pour la collecte des piles en extérieur" ;

3 juin 2015 : Inauguration de la 1ère corbeille à piles dans la commune de Solutré-Pouilly à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable ;

Juin - juillet : Recensement auprès des communes (lieu d'installation, modalité d'installations (sur pied ou sur un mur), besoin en outils de sensibilisation Corepile...) ;

Juillet - août 2015 : Livraison du matériel dans les communes ;

Septembre 2015 : Démarrage de la collecte ;

Automne 2015 : Communication auprès des habitants sur ces nouvelles corbeilles.

Moyens humains

Animatrice Prévention

Ambassadrice du tri (communication auprès des habitants)

Exploitation (collecte des contenants)

Service communication (création du panneau, organisation de l'inauguration...)

Service techniques des communes (installation du matériel)

Moyens financiers

début novembre :

- achat de 52 corbeilles à piles par la CAMVAL
- achat de 55 panneaux (dont 16 financés par Corepile pour un montant de 2000 €)
- coûts de communication

Moyens techniques

Services techniques des communes pour installation du matériel (corbeille à installer sur poteau ou sur mur et 1 panneau explicatif).

Grutier chargé de la collecte du verre pour vidage tous les 15 jours à 1 mois des contenants

Partenaires mobilisés

COREPILE

Les communes

SMET

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est tout à fait reproductible par une collectivité souhaitant développer la collecte des piles, à proximité des points d'apport volontaire ou dans des endroits clés.

Difficultés rencontrées

Une collecte des piles en extérieur sur une quinzaine de points ciblés était déjà possible depuis 2000 sur Mâcon, mais uniquement sur cette commune.

La collecte des piles était également possible dans les enceintes des mairies ou écoles, grâce à la distribution de "cubes à piles" depuis 2009. Mais celle-ci était peu visible et peu accessible finalement.

Désormais, les bornes sont accessibles 24 heures / 24 et 7 jours / 7.

De plus, la corbeille est accompagnée d'un panneau explicatif reprenant la charte graphique de Corepile, charte que l'on retrouve sur les outils de sensibilisation distribués dans les communes (bornes jet'pil, boîtes 5 kg...).

Il est important de définir les rôles des partenaires, surtout pour l'installation et la collecte.

Recommandations éventuelles

Chaque point de tri pressenti pour l'installation d'une corbeille à piles a été visité par la chargée de mission, un élu ou un membre des services techniques de la commune, afin de définir son emplacement par rapport aux colonnes de tri.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | METHANISATION | MENAGE | COLLECTE SEPARÉE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté